



OFCOM
Monsieur Marc Furrer
Directeur
Case Postale
2501 Biel

Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)
Utilisation du Power Line Communication (PLC/BPL)

Monsieur Furrer,

Le SMSI qui se déroulera ce mois à Genève abordera de très nombreux thèmes liés à la société de l'Information. Un de ceux-ci sera sans nul doute possible l'étude et la mise en valeur des possibilités données à la population mondiale d'accéder à l'Internet, vecteur de l'information par excellence.

Une des possibilités récentes d'accéder à l'Internet est le PLC, plus connu sous le nom de "Power Line Communication" ou PBL en anglais (Broadband Over Power Line). Votre office y a déjà été confronté dans le cadre des essais qui se sont déroulés en Suisse, puis par la suite dans le cadre de l'offre commerciale fournie par les Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF). Vous avez été mené à édicter des directives techniques concernant la mise en place de cette technologie et l'aspect de la pollution électromagnétique en est un des chapitres prépondérants.

Cette technologie pose des problèmes un peu partout dans le monde à cause de ses effets sur les ondes courtes, mais plus généralement sur toutes les fréquences pouvant, suivant les conditions de propagations, couvrir des distances allant au-delà de l'horizon. En effet, si vous avez eu la sagesse d'exiger que le PLC outdoor en Suisse ne soit distribué que par des câbles enterrés, il n'en va pas de même dans nombre d'autres pays. Aux USA, par exemple, le PLC est acheminé via des lignes aériennes dont les câbles agissent comme des antennes. Des études sérieuses [1] ont montré qu'un déploiement à grande échelle du PLC dans un pays comme les USA ou le Brésil peut avoir des conséquences mondiales, avec une pollution électromagnétique pouvant aller jusqu'à des milliers de km de la source du signal produit.

Le PLC ne se limite cependant pas au PLC outdoor, c'est-à-dire entre le distributeur d'électricité et son client. Le PLC indoor n'est pas moins dangereux en terme de "pollution" et une installation dans un bâtiment de plusieurs étages peut déjà condamner de façon définitive les usagers des ondes courtes.

allo.ch: la référence romande pour les télécommunications

allo.ch, Pépinières 30, 1020 Renens
didier@allo.ch

tel: 0-216-716-716
fax: 0-216-718-718



Vous n'êtes certainement pas sans savoir que celles-ci sont utilisées chaque jour par des acteurs importants. Pour la Suisse et selon mes informations on peut citer

- l'armée, tant pour les transmissions que pour l'écoute et la surveillance;
- la Confédération dans le cadre des liaisons entre notre pays et ses ambassades en cas de problèmes de communication par les voies usuelles

Au niveau international, nous pouvons ajouter (cette liste n'est pas exhaustive):

- le CICR pour une partie de ses transmissions;
- l'ONU pour une partie de ses transmissions;
- les services de secours civils;
- les radioamateurs de très nombreux pays qui prêtent main forte aux services de secours civils et qui sont souvent le seul moyen d'assurer les communications. De nombreux cas de gestion des télécommunications en cas de feux de forêts aux USA et l'engagement des radioamateurs lors du tragique événement des "Twin Towers" pourraient vous être cités en exemple.

Il s'agit de savoir désormais quelles sont les priorités entre les besoins de la société de l'Information et la mise à disposition des fréquences en ondes courtes à ses utilisateurs actuels. **Lâcher le PLC au niveau mondial sans y lier des prescriptions très strictes serait, de facto, priver les organismes cités ci-dessus d'un instrument de travail indispensable et pourrait empêcher de sauver de nombreuses vies.** Vos services ont donné la preuve dans le rapport lié aux mesures effectuées à Fribourg [2] que la norme NB30 actuellement imposée n'est pas suffisante. L'application de la norme anglaise MTP1570 devrait dès lors être étudiée afin de voir si elle permet de concilier le PLC avec l'utilisation mondiale des ondes courtes.

Il est donc à mon avis important que vous puissiez faire passer ce simple, mais ô combien important message dans les commissions ou séances du SMSI qui traiteront de cette technologie:

"Pas de PLC qui mette d'une quelconque façon en danger les transmissions sur ondes courtes".

En vous remerciant d'avoir pris la peine de me lire jusqu'au bout et dans l'attente d'un feed-back de votre part, veuillez recevoir, Monsieur Furrer, mes très cordiales salutations.

pour allo.ch :

signé D. Divorine

copie pour suite utile:

M. Leuenberger, Chef du DETEC (moritz.leuenberger@gs-uvek.admin.ch)
Mme Calmy-Rey, Cheffe du DFAE, via son secrétariat (generalsekretaer@eda.admin.ch)
M. Schmid, Chef du DDPS (samuel.schmid@gs-vbs.admin.ch)
M. Tinner, Président de l'USKA (presi@uska.ch)

[1] <http://www.arrl.org/tis/info/HTML/plc/>

[2] Appréciation du pouvoir perturbateur des installations PLC à Fribourg, Pascal Krähenbühl; FM-FP, Fachstelle EMV, OFCOM